



Boulogne-Billancourt, le 1<sup>er</sup> juillet, 2019

## Moyens portés au contrat de liquidité au 30 juin 2019

---

Carmila annonce avoir mis en conformité le contrat de liquidité conclu avec Exane BNP Paribas avec la décision AMF n° 2018-01 du 2 juillet 2018 portant instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

Au 30 juin 2019, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité ont été ramenées à

- 1 039 123 euros,
- 86 460 actions Carmila ;

par le retrait et le transfert en titres d'autocontrôle de 102 358 actions.

Pour rappel les moyens affectés au contrat au 31/12/18 étaient les suivants :

- 743 970 euros
- 203 848 actions Carmila.

\*\*\*\*\*

**Contact investisseurs et analystes**  
Marie-Flore Bachelier – Secrétaire Général  
[marie\\_flore\\_bachelier@carmila.com](mailto:marie_flore_bachelier@carmila.com)  
+33 6 20 91 67 79

**Contacts presse**  
Morgan Lavielle - Directeur de la Communication  
Corporate  
[morgan\\_lavielle@carmila.com](mailto:morgan_lavielle@carmila.com)  
+33 1 58 33 63 29  
+33 6 87 77 48 80

\*\*\*\*\*

### Calendrier Financier

**25 juillet 2019** (*après clôture des marchés*) : Résultats semestriels 2019

**26 juillet 2019** (*9h00*) : Réunion d'Information Financière

**23 octobre 2019** (*après clôture des marchés*) : Activité du troisième trimestre 2019

\*\*\*\*\*

### A propos de Carmila

Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2018, son portefeuille était constitué de 215 centres commerciaux en France, Espagne et Italie, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,4 milliards d'euros. Animées par une véritable culture commerçante, les équipes de Carmila intègrent l'ensemble des expertises dédiées à l'attractivité commerciale : commercialisation, marketing digital, specialty leasing, direction de centre et asset management.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Le 18 septembre 2017, Carmila intégrait les indices FTSE EPRA/NAREIT Global Real Estate (EMEA Region).

Le 24 septembre 2018, Carmila intégrait les indices Euronext CAC Small, CAC Mid & Small et CAC AII-tradable.